

## Compte-rendu du Groupe de travail Reporting Intégré, Comptabilité intégrée :

**Vers la convergence des informations financières et extra-financières**  
**jeudi 18 avril 2019**

**Sous la Présidence de : Frédérique Déjean et Hervé Gbego**

[Liste des participants](#)

### **1. INTRODUCTION**

---

Pour rappel ce groupe de travail se donne pour objectif de produire une cartographie des différents référentiels de reporting extra-financier intégré existants. Cette cartographie doit permettre d'expliquer le cadre théorique de chaque référentiel, de décrire les principes de la méthode et de faire état d'un cas d'application lorsque cela est possible.

Sur la base des discussions entretenues lors de la première réunion, la définition de reporting/comptabilité intégré est la suivante : « le reporting intégré est un rapport permettant la coopération avec les parties prenantes et de rendre compte de la gestion des ressources environnementales, sociales et sociétales en vue d'expliquer la performance globale de l'organisation ».

Les référentiels identifiés à ce jour sont :

- CARE ;
- La Comptabilité Universelle ;
- L'Integrated Reporting ;
- L'Environment Profit & Loss ;
- La Triple Bottom Line.

Lors de cette réunion, c'est le modèle CARE qui a été présenté.

### **2. PRÉSENTATION DU MODÈLE CARE PAR ALEXANDRE RAMBAUD**

---

Le modèle CARE a initialement été proposé par Jacques Richard (Professeur émérite à l'université Paris Dauphine) en 2012 dans son ouvrage Comptabilité et développement durable. Le modèle CARE intègre désormais un programme de recherche incluant notamment la chaire « Comptabilité Ecologique » soutenu par AgroParisTech, l'université Paris-Dauphine et l'université Reims-Champagne Ardenne.

Par ailleurs, plusieurs expérimentations ont eu lieu ou sont en cours et CARE alimente les débats actuels qui existent au sein de l'Autorité des Normes Comptables, de la Société Française des Analystes Financiers, de l'Ordre des Experts-Comptables ou encore de l'Assemblée nationale.

### A. La notion de capital

Deux conceptions du capital coexistent en comptabilité :

- Capital comme « argent à rembourser », c'est-à-dire une dette que l'entreprise doit rembourser à terme ;
- Capital comme « chose productive », c'est-à-dire un actif qui génère de la richesse.

#### Le modèle 1 : Capital comme argent à rembourser

Selon ce modèle, le capital constitue l'ensemble du passif, c'est-à-dire tous les apports de tiers au financement de l'activité de l'entreprise et devant à terme être remboursé. Partant de là, le capital est **indépendant** de l'activité de l'entreprise. C'est-à-dire que quelle que soit la façon dont sont utilisées ces ressources financières par l'entreprise, cette dernière doit les rembourser selon des modalités fixées préalablement. De cette manière, l'entreprise ne se confond pas avec ses apporteurs de capitaux.

Le scénario classique du fonctionnement d'une entreprise (représenté en figure 1) est le suivant :

1. Des actionnaires font un apport en capital en numéraire et constituent donc des disponibilités dans l'organisation.
2. Ces disponibilités sont utilisées par l'achat d'une machine et d'un stock de matière première.
3. Le stock et la machine sont utilisés pour produire un stock de produits finis.
4. On constate la consommation de richesses (stock et machine) au travers du coût de production des produits vendus.
5. Les produits vendus génèrent de nouvelles ressources qui se confondent alors dans les disponibilités.
6. Ces nouvelles ressources permettent de maintenir le capital en priorité et le surplus potentiel permet de constater un profit.

Ce modèle est celui de la comptabilité financière « classique » européenne continentale.

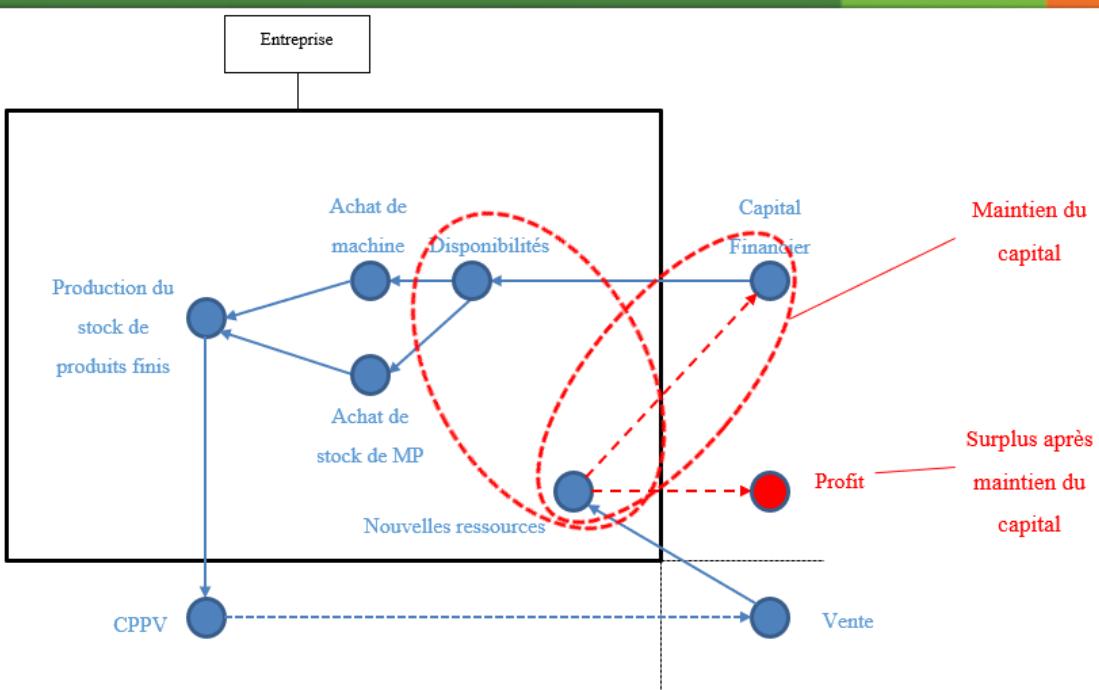


Figure 1 : système comptable classique

### Le modèle 2 : Le capital comme chose productive

Avec le modèle 2, le capital est défini par l'actif net. C'est-à-dire les actifs diminués des dettes, en dehors de celles dues aux investisseurs. On remarque par ce choix que ce qu'on appelle capital est donc – dans ce modèle – la représentation de l'entreprise par le propriétaire. L'entreprise n'a donc plus d'existence, elle gère par délégation l'investissement de l'actionnaire.

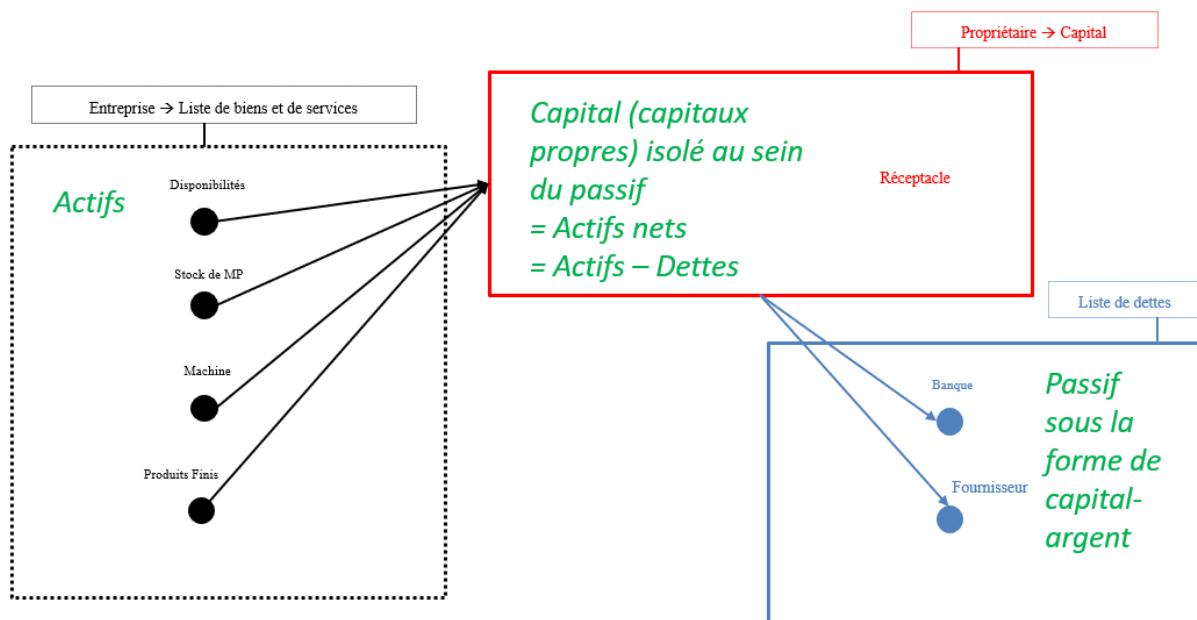


Figure 2 : Le système comptable en actifs nets

Dès lors, le capital est dépendant de la manière dont l'entreprise est gérée. Il se gorge de la valeur des actifs et la comptabilité devient un inventaire de valeur (le passage de *International Accounting Standards* à *International Financial Reporting Standards* est évocateur sur ce point).

Dans ce modèle 2, le capital extra-financier est donc un support de la valeur actionnariale. On intègre des actifs extra-financiers générateurs de valeurs (cf. figure 3). Dans un contexte où l'on cherche à réduire l'écart entre la valeur comptable et la valeur de marché, cet élargissement des supports de la valeur est bienvenu. Néanmoins, il n'y a pas de développement durable possible, puisque ce modèle n'incite pas à une réduction de la consommation des ressources, mais simplement à un arbitrage d'optimisation de la création de valeur.

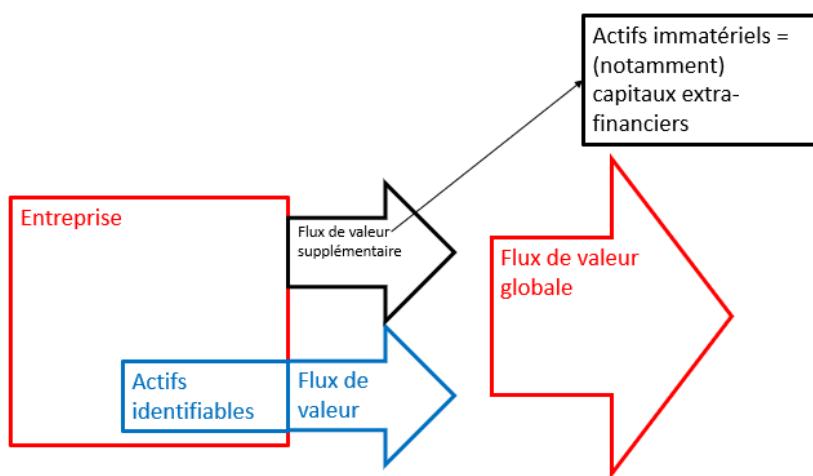


Figure 3: La notion de capital extra-financier avec le modèle 2

### B. Le modèle CARE

L'idée centrale de CARE est d'étendre le modèle de comptabilité « traditionnelle » (le modèle 1) à d'autres « capitaux ». En reprenant le schéma initial, il convient d'ajouter les ressources extra-financières consommées par l'entreprise (figure 4).

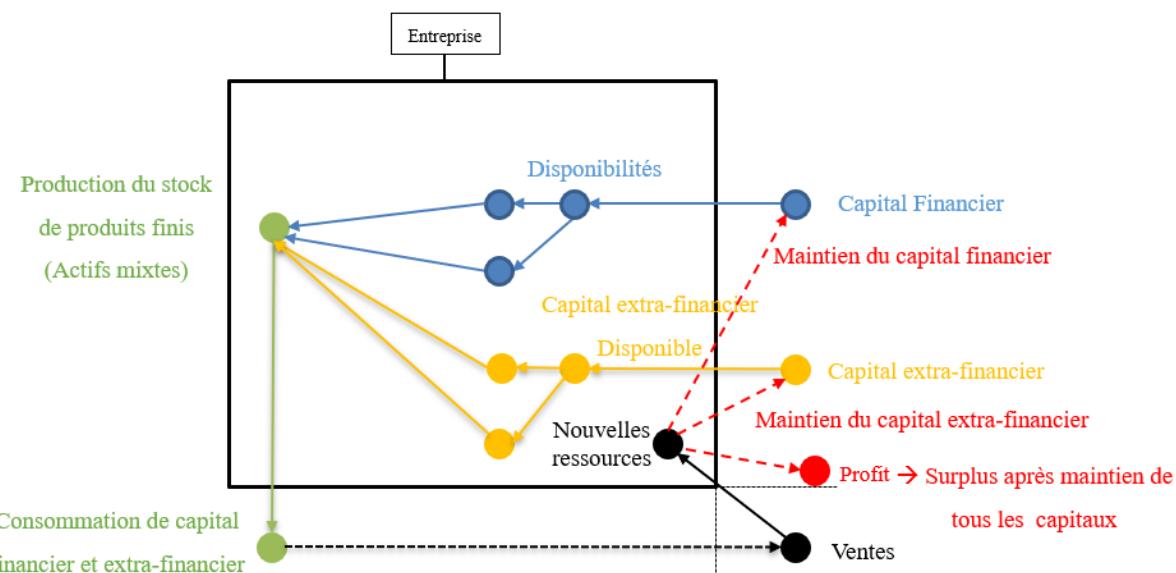


Figure 4 : Extension du mécanisme comptable classique

De cette manière, les capitaux extra-financiers sont indépendants de l'activité de l'entreprise, ce qui garantit de maintenir les choses capitales. Par ailleurs, avec cette compréhension de la RSE, nous pouvons faire la distinction entre ce qui est du domaine de l'exploitation, c'est-à-dire en lien avec le modèle d'affaires, et le maintien des capitaux.

### C. La valorisation dans le modèle CARE

La valorisation des capitaux dans CARE se fait au travers des coûts budgétés pour maintenir les capitaux. En fonction de la consommation des capitaux et des objectifs de maintien, l'entreprise est amenée à engager des coûts (ex : coûts de remise en état d'un sol). Ce sont ces coûts anticipés en début de période qui permettent de valoriser les capitaux.

En fonction de la manière dont les capitaux sont employés, on affecte ces coûts sur les différents actifs. Ainsi un capital sol peut être utilisé de deux manières différentes : par un bâtiment et par un champ de culture, à ces deux utilisations du sol sont associées deux stratégies de maintien différentes et clairement identifiables. On rattache donc chacun des budgets de maintien à leur emploi du capital.

### D. Le passif

Le passif est constitué de l'ensemble des capitaux financiers et extra-financiers. Le capital est défini de la manière suivante :

**Le capital est une chose (matérielle ou non), employée et consommée (par l'entreprise), indépendante de l'activité de l'entreprise, et reconnue comme devant être maintenue.**

Trois éléments sont nécessaires à la reconnaissance d'un capital :

- Une préoccupation de maintien ;
- Une description du capital incluant des objectifs de conservation ;
- Un processus de maintien.

Si un de ces éléments vient à manquer, alors une ne peut reconnaître de capital. En particulier, s'il n'est pas possible de trouver un processus de maintien compatible avec le modèle d'affaires actuel de l'entreprise pour conserver un capital, alors ce capital n'en est pas un, mais une ressource pour l'entreprise.

### E. L'actif

Conformément au modèle 1, les actifs correspondent à l'utilisation des capitaux. Cela permet de faire clairement la distinction entre ce que l'entreprise utilise (les actifs) et ce qui lui permet cette utilisation (le passif). Les actifs ne sont pas sources de préoccupation, mais sources de services pour l'entreprise.

### F. Vers une analyse financière renouvelée

CARE permet d'élargir l'analyse financière. CARE permet notamment de poser la question de la performance globale comme une solvabilité globale, c'est-à-dire financière et extra-financière. CARE permet dans cet objectif de déterminer un ratio d'endettement extra-financier :

$$\text{ratio d'endettement} = \frac{\text{Capital naturel}}{\text{Passif total}}$$

Nous pouvons imaginer deux scénarios ayant des objectifs de maintien identiques :

Dans le cas de l'**agriculture conventionnelle**, les coûts du capital naturel seront élevés.

Dans le cas de l'**agriculture biologique**, des investissements complémentaires sont nécessaires donc un niveau de capital plus élevé que l'agriculture conventionnelle et les coûts de maintien du capital naturel plus faible.

De cette manière : le ratio d'endettement naturel de l'agriculture conventionnelle est supérieur au ratio d'endettement naturel de l'agriculture biologique.

CARE permet également une lecture simplifiée des investissements en distinguant les investissements « standards », des investissements de maintien des capitaux extra-financier.

### 3. CAS D'APPLICATION DE CARE

---

Le cas ici présenté est un cas inspiré d'une expérimentation au sein d'un réseau de crèches d'Île de France. Le développement durable est au cœur du modèle d'affaire de l'entreprise. Pour ce cas nous analyserons qu'une seule des cinq crèches du réseau.

#### A. Définition des capitaux

Les capitaux identifiés (de manière non exhaustive) sont : les enfants (capital humain) et l'atmosphère (capital naturel).

Concernant le **capital humain**, l'objectif est de garantir l'absence d'effets néfastes, imputables à la crèche, sur la santé des enfants. Plusieurs éléments concourent à la santé des enfants :

- L'alimentation ;
- La ventilation ;
- La sécurité ;
- Le sommeil ;
- ...

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons uniquement à la ventilation. En effet, le débit de ventilation est important en crèche, car il permet de maintenir une qualité de l'air satisfaisante. À ce titre, l'Institut pour la Conception Eco-responsable du Bâti (ICEB) recommande un débit compris entre 30 m<sup>3</sup>.h/personne et 45 m<sup>3</sup>.h/personne. Ainsi, en nous intéressant aux enfants, nous avons traduit cette préoccupation en « santé des enfants », préoccupation elle-même traduite en termes de performance de la ventilation.

Concernant le **capital naturel**, l'objectif est de conserver l'atmosphère dans un état permettant de contenir le réchauffement climatique. La cible retenue est donc de poursuivre l'objectif « facteur 4 » (réduction de 75% des émissions de GES d'ici 2050 par rapport à 1990). En considérant une période d'examen du capital de 5 ans (c'est-à-dire la période au terme de laquelle on réexamine l'état du capital pour redéterminer des objectifs), la réduction sur cette période est de  $75\% \times 5 / 60 = 6.25\%$ .

## B. Détermination des scénarios de maintien

La description des capitaux doit donner lieu à une détermination et une valorisation de scénarios permettant le maintien des capitaux.

Dans le cas du **capital enfants**, l'objectif est d'avoir un débit de ventilation compris entre 30 et 45 m<sup>3</sup>.h/personne. Le débit de ventilation constaté dans la crèche est de 43 m<sup>3</sup>.h/personne. Le scénario en place est donc satisfaisant. Alors que la comptabilité classique reste aveugle sur les charges permettant ce maintien, CARE nécessite de mettre en exergue les charges relevant de ce maintien. En l'occurrence, la crèche étudiée supporte des charges d'amortissement d'une ventilation permettant le maintien des capitaux à hauteur de 1 k€ par an.

Sur cinq ans (période de réexamen du capital), le scénario actuel représente un budget total de 5 k€. Ce qui nous permet de valoriser le capital à 5k€.

Dans le cas du **capital atmosphère**, l'objectif est de réduire de 6.25% sur cinq ans les émissions de GES. Aucun scénario préalable à l'étude n'est mis en œuvre pour prétendre atteindre cet objectif. Pour pouvoir maintenir le capital, la réalisation de travaux de rénovation du bâtiment en vue de l'atteinte du label HQE est envisagée. Le budget de ces travaux est valorisé à 200 k€. La question se pose alors de savoir si ce scénario est supportable pour l'entreprise, sans quoi le capital ne peut être maintenu en l'état, appelant une redéfinition du capital. Dans le cas présent, ce budget de travaux est jugé supportable par l'entreprise.

La valorisation du capital correspond aux charges d'amortissement sur la période de maintien, ici 5 ans. Sachant que la valeur totale est de 200 k€ amorti sur 10 ans, soit 20 k€ par an. La valeur du capital est donc de  $5 \times 20 \text{ k€} = 100 \text{ k€}$ .

## C. Comptabilisation des opérations de maintien

Nous partons du bilan d'ouverture présenté à la figure X.

Ce qui apparaît en enjeux financiers correspond exactement au bilan financier classique. Viennent ensuite les enjeux humains et naturels qui sont les ressources et emplois d'entités naturelles et humaines concourant à l'activité de l'entreprise. Apparaissent ensuite les actifs mixtes qui sont des éléments produits par le concours des ressources financières, humaines et naturelles concourant également à l'activité de l'entreprise.

Les enjeux de maintien correspondent aux ressources et emplois spécifiquement dédiés au maintien des capitaux. Ce peut être par exemple la constatation de green bonds au passif, ou d'infrastructures dédiées à de la dépollution à l'actif.

Dans ce bilan d'ouverture, on constate le capital humain (valorisé à 54 k€) et le capital (valorisé à 100k€). La question qui se pose alors est la nature de la consommation de ces ressources extra-financière. Dans le cas de la crèche, la consommation du capital humain vient de la garde des enfants et la consommation du capital naturel vient du bâtiment. La garde des enfants et le bâtiment constituent donc les actifs respectivement des enjeux humains et des enjeux naturels.

Bilan d'ouverture N			
Enjeux financiers			
Actifs immobilisés <i>dont ventilation</i>	495 5	Capitaux permanents	521
Actifs circulant	144	Autres dettes	118
Enjeux humains			
Actifs humains Garde des enfants	5	Passif humains Enfants	5
Enjeux naturels			
Actifs naturels Bâtiment	100	Passif humains Atmosphère	100
Actifs mixtes			
Actifs	0	Passif	0
Enjeux de maintien			
Actifs	0	Passif	0
Résultat			0

Partant de là, nous allons constater chaque année la consommation des ressources extra-financière par l'amortissement des actifs naturels et humains. En contrepartie, dès lors que les scénarios de maintien sont effectivement réalisés, alors les actifs deviennent à nouveau disponibles.

En considérant que l'année écoulée n'aït donné lieu qu'à un seul produit de 20 k€ et que les scénarios ont été effectués durant l'année.

Bilan N			
Enjeux financiers			
Actifs immobilisés <i>dont ventilation</i>	494 5-1=4	Capitaux permanents	521
Actifs circulant	164	Autres dettes	118
Enjeux humains			
Actifs humains Garde des enfants	4	Passif humains Enfants	4
Enjeux naturels			
Actifs naturels Bâtiment Capital restauré	100-10=90 10	Passif humains Atmosphère	100
Actifs mixtes			
Actifs	0	Passif	0
Enjeux de maintien			
Actifs Construction	0 200-10=190	Passif Green Bond	200
Résultat			9